

LOI C-21

Plan de formation

Présentation de la formation

La formation « Loi C-21 » a été élaborée par une équipe de professionnels voulant mettre à l'avant plan les mesures d'efficacité et le respect des normes en santé et sécurité du travail. Cette formation est offerte par SSTenligne, une division de Formalium. La présente formation d'une durée de 20 minutes peut être suivie en tout temps.

Description

Le 31 mars 2004, le gouvernement Canadien a unanimement approuvé le projet de loi C-45 qui, par la suite, est devenu la Loi C-21. Cette loi fait en sorte d'imputer la responsabilité aux organisations ainsi qu'à ses individus fautifs lorsqu'une action ou une inaction de négligence, en matière de santé et de sécurité du travail, cause des blessures ou la mort d'un individu. Afin d'éviter les poursuites criminelles et les sanctions qui en découlent, il est primordial de mettre en place les mesures de protection nécessaires et de s'assurer que tous les individus de l'organisation respectent les règles de santé et de sécurité du travail.

Population cible

La formation s'adresse à tous travailleurs réguliers et occasionnels ainsi qu'à tous dirigeants d'entreprise.

Préalable

Pour cette formation, il n'y a aucun préalable. Aucune autre formation ou expérience n'est demandé pour le suivi de cette formation.

Apprentissage visée et cibles des modules d'apprentissage

- Module 1 :** Accueil
(0m 57s)
- Module 2 :** Loi C-45
(4m 28s)
- Origine
 - Projet de loi C-45
- Module 3 :** Loi C-21
(6m 06s)
- Qu'est-ce que la loi C-21 ?
 - Poursuites
 - Sanctions
- Module 4 :** Mesures préventives
(4m 45s)
- Diligence raisonnable
- Module 5 :** Conclusion
(1m 01s)

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

La formation a été créée suivant l'approche de formation par compétences. Cette notion favorise non seulement l'acquisition des connaissances, mais aussi une intégration de celles-ci dans la pratique. La méthode d'apprentissage pour ce cours est une formation en ligne. L'environnement d'apprentissage est axé sur l'interactivité, le dynamisme et l'auto apprentissage. Le mode d'apprentissage sera fait au rythme de l'apprenant et en fonction de ses disponibilités.

Le genre masculin utilisé dans ce document et dans le contenu des modules désigne aussi bien les femmes que les hommes.